CAMP DE JOUR - ÉTÉ 2025

SEMAINE #9

ON FAIT DURER LE PLAISIR, UNE SEMAINE DE PLUS!

GUIDE DU PARENT

18 AU 22 AOÛT 2025

La semaine #9 du camp de jour est réservée aux enfants qui résident à Saint-Ambroise-de-Kildare **UNIQUEMENT**. Les enfants doivent avoir fréquenté la maternelle ou être âgés de 5 ans en date du 30 septembre 2024.

ON *CONTINUE* LE PLAISIR!

MISSION

La mission du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est d'offrir aux Ambroisiennes et Ambroisiens de 5 à 12 ans une programmation diversifée et inclusive dans un espace agréable et sécuritaire. Notre mission est donc d'offrir un service de qualité incluant des activités sportives, artistiques et socio-éducatives.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives, de plein air et socio-éducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Offrir un encadrement sécuritaire à l'ensemble des enfants;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant;
- Permettre aux enfants de s'impliquer dans une vie de groupe et de développer ses habiletés sociales au sein du groupe;
- Répondre aux besoins d'intégration, d'accommodement et d'inclusion des enfants.

FONCTIONNEMENT

HORAIRE & LIEU

Le camp de jour de la semaine #9 de Saint-Ambroise-de-Kildare est ouvert du **18 au 22 août 2025**, de **7 h à 17 h 30**. Le service de garde est ouvert à tous les matins dès 7 h et en fin de journée jusqu'à 17 h 30.

Le camp aura lieu au **parc du Chalet des loisirs**, situé au 777, Sentier du Parc, Saint-Ambroise-de-Kildare.

ARRIVÉES & DÉPARTS AU CAMP DE JOUR

Les arrivées (7 h à 9 h) et les départs (16 h à 17 h 30) se font au parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc). Pour une question de sécurité, nous vous demandons ne pas laisser votre enfant seul avant l'ouverture. Si vous le faites, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit en cas d'incident.

Lors de votre arrivée et du départ, nous vous demandons de signaler la présence de votre enfant à l'employé qui se trouvera à la table du service de garde.

DÉPART DES MARCHEURS

À moins d'un avis contraire des adultes responsables, **aucun enfant n'est autorisé à quitter avant 16 h**. Si votre enfant doit quitter avant 16 h, il est de votre responsabilité d'en informer la coordination du camp de jour en envoyant un message texte au **450 365-4782**.

ARRIVÉE TARDIVE OU DÉPART HÂTIF

Pour une arrivée tardive ou un départ hâtif (avant 16 h), veuillez le signaler au **450 365-4782**.

POLITIQUE DE DÉPART SÉCURITAIRE

Si un individu ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, l'employé se réserve le droit de demander une pièce d'identité avec photo et de communiquer avec les adultes responsables pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir l'enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît. Nous vous demandons d'être respectueux en tout temps avec l'employé qui se trouve devant vous.

Seules les personnes autorisées à l'inscription pourront quitter avec l'enfant. Afin de valider l'identité des personnes, une pièce d'identité avec photo vous sera demandée (en cas de doute). Vous pouvez également ajouter des personnes au besoin en communiquant avec le coordonnateur des loisirs par courriel à **loisirs2@saintambroise.ca** ou par téléphone au **450 755-4782, poste 103**.

MATÉRIEL

AVEC MOI

- Vêtements confortables;
- Souliers fermés;
- Chapeau.

BOÎTE À DÎNER

- Un dîner froid;
- Deux collations;
- Une bouteille d'eau;
- Un breuvage (jus);
- Une plaque réfrigérante.

INTERDITS

- Aliments contenant des noix, des arachides et des fruits de mer;
- Boisson gazeuse ou énergisante;
- Bonbons;
- Contenant de verre.

SAC À DOS

- Bouteille d'eau **(OBLIGATOIRE)**;
- Vêtements de rechange;
- Maillot de bain;
- Serviette;
- Souliers d'eau **(OBLIGATOIRE);**
- Chasse-moustiques;
- Crème solaire (vaporisateur);
- Imperméable;
- Chandail chaud (au besoin);
- Médicaments, si requis;
- Épipen, si requis.

INTERDITS

- Cellulaire;
- Tablette;
- Argent;
- Tous les jeux de la maison;
- Cartes Pokémon;
- Objets sensoriels.

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.

- Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires, discriminatoires, violents, homophobes et/ou racistes.

- Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants.

Nous recommandons fortement d'habiller votre enfant de façon à ce qu'il soit confortable dans l'ensemble des activités. Il est également important de bien identifier l'ensemble des objets de votre enfant.

Si votre enfant perd un objet, la Municipalité n'est pas responsable de la perte. Une table d'objets perdus sera à l'entrée de la salle. Tout objet non réclamé sera remis au comptoir vestimentaire la semaine suivant le camp de jour.

SANTÉ & SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de l'ensemble des participants est la plus grande priorité du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Soyez assuré que toute l'équipe d'animation du camp de jour applique l'ensemble des règles exigées par la Municipalité. Les animateurs ont également reçu une formation de premiers soins.

FICHE MÉDICALE & PROBLÈME DE SANTÉ

Il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** de transmettre l'information concernant l'état de santé de votre enfant. En effet, si votre enfant a un problème de santé (allergies alimentaires, asthme, etc.) cela doit être inscrit sur sa fiche santé. Si, en cas d'urgence, nous devons utiliser un médicament (ex. inhalateur pour l'asthme) ou une trousse personnelle de secours (ex. Epipen), veillez à ce que la coordonnatrice du camp de jour sache comment intervenir avec votre enfant en lui expliquant la démarche à suivre ainsi que l'endroit où se trouve l'Epipen dans le sac à dos de votre enfant.

S'il y a des modifications concernant l'état de santé de votre enfant avant le début ou pendant le camp de jour, il est de **VOTRE RESPONSABILITÉ** d'en informer la coordination. Elle assurera le suivi approprié auprès de l'animateur responsable de votre enfant.

Sachez que l'omission d'informations essentielles au sujet de votre enfant peut entraîner l'expulsion de ce dernier, et ce, sans remboursement.

MÉDICAMENTS

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original et sous prescription, accompagnés du ***formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament.*** Tout médicament doit être remis à la personne responsable du camp de jour. Par souci de sécurité, les enfants ne peuvent conserver de la médication dans leur sac ou la boîte à dîner. Prenez note qu'aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans le formulaire dûment rempli. Également, aucun médicament sans ordonnance du médecin ne pourra être administré par le personnel du camp de jour. Vous pouvez demander le formulaire à la personne responsable du camp lors du premier matin.

PREMIERS SOINS

En cas d'incident ou d'accident, un rapport est complété et les adultes responsables sont également informés. Si l'enfant est victime d'un accident nécessitant un transport en ambulance, il sera accompagné par un membre de l'équipe du camp de jour, jusqu'à l'arrivée des parents ou de la personne à joindre en cas d'urgence.

Les frais de transport seront facturés aux parents du participant.

SANTÉ & SÉCURITÉ

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions, par souci de sécurité, de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel d'animation. Dans le cas où l'état de votre enfant se modifie en cours de journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.

CRÈME SOLAIRE

Les enfants doivent apporter une bouteille de crème solaire identifiée à leur nom dans leur sac à dos **À TOUS LES JOURS**. Afin de faciliter les périodes d'application de crème solaire, nous vous recommandons d'acheter de la crème solaire en vaporisateur. Avant l'arrivée de votre enfant au camp de jour, nous vous demandons de lui en appliquer. Des périodes sont prévues à l'horaire pour que les enfants s'appliquent eux-mêmes de la crème solaire. Prenez note que le camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare ne fournit pas de crème solaire et nous ne recommandons pas le partage de ce produit à cause des allergies.

HYDRATATION

Les animatrices et les animateurs du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Afin de minimiser les risques de coup de chaleur et de déshydratation, l'équipe d'animation et les enfants font régulièrement des pauses afin de s'hydrater. La direction du camp de jour **OBLIGE** les parents à mettre une bouteille d'eau dans le sac de leur enfant. Les enfants ont accès à différents points d'eau potable dans chacun des bâtiments de la municipalité.

POUX

Si vous remarquez des lentes ou des poux dans les cheveux de votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer avec la coordonnatrice du camp de jour, au **450 365-4782** pour l'en informer.

COMMUNICATIONS

INFO-PARENT

L'info-parent sera envoyée dans la semaine du 11 août 2025. Vous trouverez dans cette communication toutes les informations importantes à savoir sur la semaine.

Il est important de transmettre une adresse courriel **valide** à l'inscription de votre enfant.

GROUPE FACEBOOK

Afin d'être à l'affût des informations tout au long de la semaine et des derniers rappels, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « ***Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare*** ». Prenez note que le groupe n'est pas fait pour signaler l'absence de votre enfant.

MESSAGE TEXTE

Afin d'être rapide dans la transmission de l'absence de votre enfant ou pour préparer votre enfant au départ (avant 16 h), vous pourrez envoyer un message texte sur le cellulaire du camp de jour selon la procédure suivante :

450 365-4782

La personne responsable vous enverra un pouce en guise de réception du message. Il est important de mentionner le nom **COMPLET** (prénom + nom de famille) de votre enfant.

Prenez note qu'à partir de 16 h, nous ne prendrons plus les messages textes pour faire préparer les enfants.

CODE DE VIE

À LIRE AVEC VOTRE ENFANT!

- Je participe activement aux activités proposées;
- Je respecte les autres enfants et l'ensemble des employés du camp dans mes paroles et mes gestes;
- Je respecte le matériel et les lieux du camp de jour;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je reste avec mon groupe en tout temps;
- Je fais les bons choix et je suis un modèle à suivre;
- Je fais preuve d'empathie et de solidarité;
- Je suis patient et respectueux lors des activités en groupe;
- Je garde une attitude positive, même face à un défi ou un désagrément;
- Je respecte les règles de sécurité en tout temps.

GRADATION DES SANCTIONS

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est munie d'une politique « ***tolérance zéro*** » pour les enfants ayant un comportement inapproprié ou des gestes de violence. La direction générale de la Municipalité se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour. En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements. Notez que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

GESTION DE LA DISCIPLINE

Lorsque vous venez chercher votre enfant, informez-vous auprès de l'équipe d'animation sur place pour savoir si votre enfant a passé une belle journée. Si votre enfant n'a pas passé une belle journée, vous devrez signer le billet de suivi. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité.

GESTES DE VIOLENCE

Les gestes de violence (physique ou verbale) sont **INTERDITS** au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence (physique ou verbale) entraîne un retrait du groupe et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MINEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

- Avertissement verbal;
- Retrait (15 minutes) + discussion avec l'animateur;
- Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur et retrait (15 minutes);
- Retrait ou non-participation à une activité;
- Rencontre avec la personne responsable et appel aux parents selon la situation;
- Avis disciplinaire et rencontre avec les parents et la direction des loisirs et de la culture;
- Expulsion d'une journée*;
- Expulsion définitive du camp de jour*.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MAJEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres, cracher, licher les autres de manière intentionnelle, etc.

L'enfant est retiré du groupe :

- Rencontre avec l'animateur et la personne responsable;
- Rencontre avec le parent et la direction des loisirs et de la culture.

Selon la gravité de l'action :

- Avis disciplinaire;
- Suspension d'une à trois journées.

Expulsion définitive du camp de jour*.

En cas de suspension ou d'expulsion, la sanction sera effective immédiatement et la suspension sera appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception, ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

**Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.*

COORDONNÉES UTILES

DU 18 AU 22 AOÛT 2025, ENTRE 7 H ET 17 H 30

Audrey Gagné (***Cerisette***)

450 365-4782

campdejour@saintambroise.ca

Chalet des loisirs
777, Sentier du Parc, Saint-Ambroise-de-Kildare

DU LUNDI AU JEUDI (8 H 30 À 12 H & 13 H À 16 H) + VENDREDI (8 H 30 À 12 H)

Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs

450 755-4782, poste 103

loisirs2@saintambroise.ca

Bureau municipal
850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare

CALENDRIER

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE JOURNÉE EN CAMP ET ACTIVITÉS AVEC LE MUSÉE D'ART DE JOLIETTE	 JOURNÉE EN CAMP ET ACTIVITÉS AVEC ÉDUCAZOO	Récré-O-Fun JOURNÉE D'ACTIVITÉS CHEZ RÉCRÉ-O-FUN TROIS-RIVIÈRES DÉPART : 8 H 45 RETOUR : 16 H	SCIENCES EN FOLIE JOURNÉE EN CAMP ET ACTIVITÉS AVEC SCIENCES EN FOLIE	SAK JOURNÉE EN CAMP & SORTIE À LA CRÈMERIE

Nous vous demandons d'arriver 15 minutes à l'avance afin de ne pas retarder les départs lors des sorties.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue des activités;
- L'inscription à la journée est possible;
- Prévoir un dîner **FROID** avec deux collations, un breuvage et une bouteille d'eau;
- Le camp de jour est ouvert de **7 h à 17 h 30** tous les jours;
- Le service de garde est inclus pour tous;
- Les départs et les retours se font au **Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc).**